

DÉPLACEMENTS

Convention de groupement de commandes entre Grand Lac, Grand Chambéry et Cœur de Savoie pour la mise en place d'une opération de gratification du covoiturage sur le territoire de Métropole Savoie

CONSER. COMPLIANTANTE

Station & Conservation

Station



C_2022-07-19_DELIB29.PDF

♣ TÉLÉCHARGER | (PDF, 530,9 KO)



GRAND LAC COMMUNAUTÉ D'AGGL OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/conseil-communautaire/conseils-communautaires-2023/conseil-communautaire-du-24-janvier-2023/deliberations-1-4-1/convention-de-groupement-de-commandes-entre-grand-lac-grand-chambery-et-coeur-de-savoie-pour-lamise-en-place-dune-operation-de-gratification-du-covoiturage-sur-le-territoire-de-metropole-savoie-2-24512?